



Numéro 7

Décembre 2012



2	Edito
3	Voeux Municipalité
4	Infos Municipalité
5	Résultats sondage
6	Résumé du Conseil
7	Budget 2013
8	Manifestations diverses
9	Villars-Fontaine
11	Bienvenue, anniversaires
12	Anniversaire de Mme Forney

EDITORIAL



Lorsque décembre approche, c'est une frénésie qui s'empare de nous chaque année et tout le monde se retrouve sur les genoux, épuisé, énervé, fatigué... Réceptions par ci, apéro par là... Avec encore une liste interminable de choses à faire jusqu'au 24 décembre :

- ❖ acheter les cadeaux
- ❖ choisir le sapin
- ❖ confectionner les petits biscuits
- ❖ garnir le sapin
- ❖ décorer la maison
- ❖ faire la crèche
- ❖ et les bougies... la déco pour la table, les invitations n'a-t-on rien oublié.... ?



Alors, si cette fin d'année on se la jouait cool ?

Si on freinait notre course à la consommation et si cette année on profitait simplement de ces fêtes pour se rencontrer, pour le plaisir d'être ensemble et de partager de vrais moments de complicité avec nos amis et notre famille. Car Noël demeure une fête pleine de magie, de lumières, d'odeurs...

D'ailleurs ne sentez-vous pas ? Effluves de cannelle, d'anis, de girofle, de vanille, toutes ces bonnes odeurs qui remplissent les maisons en cette période, c'est signe que Noël arrive



2

Pour quelques jours essayons de laisser nos soucis, nos peines et nos contrariétés au fond d'un grand tiroir et vivons pleinement ces instants magiques et mystérieux qui nous rappellent à tous un bout de notre enfance

A vous tous je souhaite de très belles fêtes de Noël et une nouvelle année placée sous le signe de l'optimisme !

SR

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

La période froide et brumeuse s'est installée, les jours ont bien diminués, les premières bourrasques de neige arrivent, le temps des fêtes de fin d'année approche.... Les villes se sont parées de lumière, les vitrines font scintiller les yeux des enfants. ...

Depuis le mois d'octobre les marchands nous titillent pour nous faire croire que sans eux la fête de Noël ne saurait être belle, mais octobre c'est un peu tôt non ? Le temps nous file déjà entre les doigts toute l'année alors laissons du temps au temps et donnons à chaque moment la place qu'il mérite.

Laissons monter en nous le plaisir et l'envie de faire de la fête de Noël un instant magique et mystérieux où entourés des gens qui nous sont chers, nous partagerons bien davantage qu'un bon repas et quelques cadeaux...

Tirons le frein à main, rangeons nos agendas surchargés et prenons la peine de nous arrêter pour partager de vrais et beaux moments. Le plus important est sans aucun doute la joie d'être en famille en ce jour particulier autour d'un sapin illuminé de vraies bougies....

A n'en pas douter tout est prêt dans les chaumières de Villars-le-Comte pour que Noël soit à nouveau un moment de partage, de joie et de chaleur au sein des familles. Alors Joyeux Noël à tous !

L'occasion est belle d'adresser un très sincère merci à toutes les personnes « travailleurs de l'ombre » ou « toujours les mêmes » qui s'investissent de mille façons, chacun à leur niveau pour que notre village soit ce qu'il est : paisible, attachant, convivial et accueillant. Merci également à vous tous pour la confiance que vous accordez à votre Municipalité.

Nous vous souhaitons de belles fêtes et vous adressons à vous et à vos proches nos sincères vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2013.

La Municipalité



INFOS MUNICIPALITÉ

Site internet

Il y a eu le crieur public, le pilier public ; il y a les quotidiens, notre gazette, la télévision ; tous sont, ou ont été, autant de moyens de transmettre l'information. La création d'un nouveau site internet vise à faciliter l'accès à l'information communale à tous.

Nous lançons donc un appel d'offres pour un site internet communal « new look ». Le cahier des charges est à demander à Olivier Bernay, Municipal et les projets devront être remis pour le mercredi 7 février 2012 avant 20h00 auprès du Greffe municipal.

Taxe des déchets



Le 1er janvier 2013 vont entrer en vigueur les nouvelles taxes sur les déchets, soit une taxe au sac et une taxe forfaitaire à l'habitant ou à l'entreprise. Ces taxes figurent sur l'annexe du règlement sur les déchets. Pour information nous vous indiquons ci-dessous ces taxes :

Taxe au sac :

- 1.- par sac de 17 litres
- 2.- par sac de 35 litres
- 3.80 par sac de 60 litres
- 6.- par sac de 110 litres

Ces montants s'entendent TVA comprise.

Afin de ne pas pénaliser les familles avec des enfants, la Municipalité a décidé les actions suivantes :

Naissance : en cas de naissance, lors de l'inscription au contrôle des habitants, le représentant légal peut retirer gracieusement 10 rouleaux de sacs de 17 litres ou 5 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant.

Jeunes enfants : Dans la seconde et la troisième année, le représentant légal peut retirer annuellement au contrôle des habitants 4 rouleaux de sacs de 17 litres ou 2 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant.

Taxe forfaitaire et taxation des entreprises :

Cette taxe sera calculée l'habitant. Les enfants et les adolescents sont exemptés de la taxe forfaitaire. Ils seront soumis à son paiement dès l'année civile suivant leur 18^{ème} anniversaire.

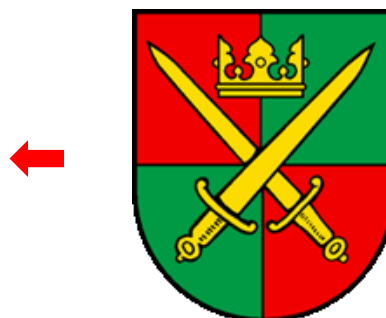
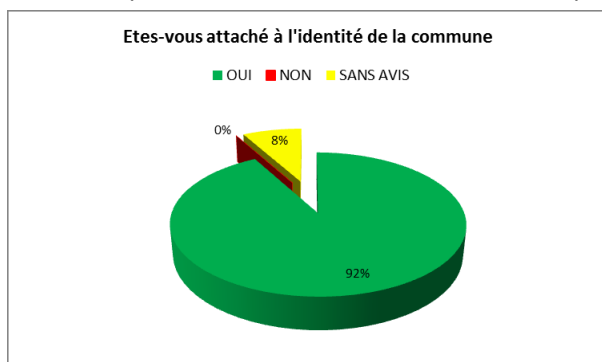
Les taxes forfaitaires sont fixées à partir du 1er janvier 2013 à :

- 60.- par an (TVA comprise) par habitant de plus de 18 ans
- 20.- par an (TVA comprise) par entreprise
- Pour les résidences secondaires, il est perçu du détenteur une taxe forfaitaire de 60.- par résidence (TVA comprise)
- 2.50 par hectare et par an (TVA comprise) pour les exploitations agricoles.

Les sacs taxés seront en vente au bureau communal aux heures d'ouverture et auprès de Luis le lundi à la déchetterie de 17 h 30 à 18 h 30. Mais aussi dans des grandes surfaces partout dans le canton.

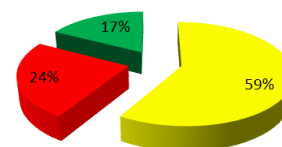
Résultats du sondage

Dans le dernier journal communal, nous vous avons proposé un questionnaire sur deux sujets : la fusion et l'intérêt de la population pour un projet de réseau de gaz dans le village. Nous vous communiquons ci-dessous les résultats des 25 questionnaires rentrés :



Comment voyez-vous l'avenir de votre commune ?

- Sans changement
■ En renforçant les associations intercommunales*
■ En fusionnant*

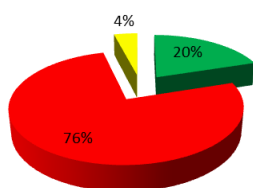


* 2 personnes ont choisi deux réponses

5

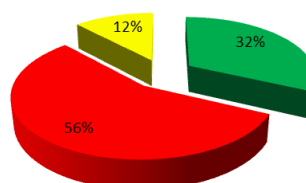
Pensez-vous que votre Municipalité doit prendre part à l'étude d'un projet de fusion avec les communes de Lucens et environs ?

- OUI ■ NON ■ SANS AVIS



Seriez-vous intéressé par un raccordement au gaz dans notre village ?

- OUI ■ NON ■ SANS AVIS



Nous vous remercions d'avoir participé à ce sondage qui nous a permis de constater que la population, en règle générale, n'était pas encore prête à entrer dans un projet de fusion. Pour le raccordement au gaz dans le village, nous sommes en contact avec Cosvegaz.

CONSEIL COMMUNAL

RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 05 DÉCEMBRE 2012

Le Président du Conseil, M. Sascha Kopp, ouvre la séance à 20h05 en souhaitant la bienvenue à tous. 15 membres sont présents, 4 sont excusés. Notons la présence d'un nouveau membre, M. Marc Pidoux, qui est assermenté par le Président. Puis vient la lecture de l'OJ qui n'est pas commenté et qui sera donc suivi tel que présenté.

Au point 3 : Procès-verbal de la séance du 18 juin 2012 : le PV de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité

Au point 4) Préavis municipal no 124 – Budget communal 2013 : le budget présenté par le Syndic fait ressortir un déficit estimé à Fr. 21'900.-. La Municipalité déplore l'augmentation constante des frais liés au nombre d'habitants, soit la police, l'accueil de la petite enfance et la protection civile. Le rapport de la commission est lu par M. Ph. Isoz. Pas de commentaire des membres du Conseil sur ce budget, celui-ci et le rapport de la Commission sont passés au vote et acceptés à l'unanimité.

Au point 5) Préavis municipal no 125 – règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac : S. Rossier lit de rapport de la Municipalité qui indique la nécessité de se mettre en conformité avec la loi fédérale et cantonale sur la gestion des déchets. Deux taxes sont donc prévues, une taxe au sac et une taxe forfaitaire. M. Isoz nous lit le rapport de la Commission qui relève que le règlement proposé est presque le même que celui accepté par le Conseil en 2011. Elle rappelle en outre à l'art. 8 l'exclusion de certains déchets lors des ramassages ordinaires et des bennes prévues pour les déchets tels que les pneus, le matériel électrique / électronique et les ordinateurs. Le règlement et l'introduction des taxes qui en découlent sont votés et acceptés à l'unanimité.

Au point 6) demande d'étude d'un projet de fusion : G. Pidoux lit de rapport de la Municipalité qui indique que le sondage dans la gazette fait ressortir le souhait de la population de garder son pouvoir de décision. La Municipalité estime qu'il n'est donc pas opportun pour l'instant de s'engager dans un projet de fusion. Le rapport de la Commission des règlements est lu par M. R. Scheidegger. Ce rapport indique qu'au vu du rapport de la Municipalité et du sondage effectué, elle suit les conclusions de cette dernière, tout en précisant que cette décision n'est pas définitive et qu'en fonction de l'évolution de la politique des fusions, ce sujet reviendra peut-être dans quelque temps sur la table. Passé au vote, le préavis est accepté par 12 oui et 3 non.

Au point 7) Communications de la Municipalité : pas de communication particulière.

Au point 8) divers et propositions individuelles : Gérald Pidoux demande ce qu'il en est du projet intercommunal du CNOV. M. C. Bugard lui répond que celui-ci va être remis en discussion une fois que la nouvelle commune de Montanaire sera mise en place.

Il est aussi demandé des nouvelles sur la possible arrivée du gaz au village. Le Syndic répond à cette question en indiquant être en contact avec Cosvegaz et précise que cette Société va inviter les propriétaires à une séance d'information dans le courant du printemps.

La séance est levée à 21h00.

BUDGET 2012

	Budget 2012					
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
01) Administration générale	62'350.00	0.00	59'500.00	0.00	65'726.85	556.70
10) Autorité	17'000.00	0.00	17'000.00	0.00	15'946.45	0.00
11) Administration	44'500.00	0.00	42'500.00	0.00	49'780.40	556.70
15) Affaires culturelles et de loisirs	850.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02) Finances	121'300.00	337'850.00	112'000.00	370'600.00	523'116.73	749'635.49
21) Impôts	4'000.00	242'500.00	4'200.00	239'000.00	7'289.48	246'937.29
22) Service financier	74'300.00	95'350.00	54'800.00	131'600.00	70'147.35	120'018.30
23) Amortissement et réserve non ventilés	43'000.00	0.00	53'000.00	0.00	445'679.90	382'679.90
03) Domaines et bâtiments	48'600.00	55'100.00	49'400.00	62'500.00	59'447.30	61'101.30
31) Terrains	300.00	6'600.00	300.00	6'300.00	300.00	6'286.00
32) Forêts et pâturages	4'100.00	0.00	4'100.00	0.00	4'050.00	0.00
35) Bâtiments	44'200.00	48'500.00	45'000.00	56'200.00	55'097.30	54'815.30
04) Travaux	70'000.00	37'800.00	64'000.00	28'500.00	73'570.00	31'667.15
43) Routes	13'500.00	0.00	13'500.00	0.00	27'219.50	80.00
44) Parcs, promenades, cimetières	13'000.00	0.00	7'000.00	0.00	6'440.45	2'200.00
45) Ordures ménagères et déchets	15'500.00	14'300.00	15'500.00	5'500.00	13'007.65	6'013.15
46) Réseau d'égoûts et d'épuration	28'000.00	23'500.00	28'000.00	23'000.00	26'902.40	23'374.00
05) Instruction publique et cultes	53'000.00	0.00	77'000.00	0.00	54'369.35	1'677.00
51) Enseignement prim. et sec.	48'500.00	0.00	74'000.00	0.00	51'936.90	0.00
53) Enseignement spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'677.00
58) Temple et cultes	4'500.00	0.00	3'000.00	0.00	2'432.45	0.00
61) Corps de police	10'150.00	0.00	9'100.00	0.00	0.00	0.00
62) Contrôle des habitants	800.00	1'000.00	800.00	1'000.00	524.30	795.00
63) Police sanitaire	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	483.20	483.20
64) Service des inhumations	1'000.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
65) Défense contre l'incendie	4'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66) Protection civile	2'800.00	0.00	2'000.00	0.00	1'768.70	0.00
07) Sécurité sociale	79'550.00	0.00	82'400.00	0.00	68'017.35	11'051.90
72) Prévoyance sociale	63'050.00	0.00	66'000.00	0.00	53'903.85	11'051.90
73) Santé publique	16'300.00	0.00	16'200.00	0.00	13'913.90	0.00
75) Office du travail	200.00	0.00	200.00	0.00	199.60	0.00
08) Service industriels	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'292.00	16'292.00
81) Service des eaux	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'292.00	16'292.00
TOTAL CHARGES ET REVENUS	470'650.00	448'750.00	474'200.00	479'600.00	863'315.78	873'259.74
EXCEDENT DES CHARGES		21'900.00				
EXCEDENT DES REVENUS			5'400.00		9943.96	
	470'650.00	470'650.00	479'600.00	479'600.00	873'259.74	873'259.74

GROUPE D'ANIMATION

VIDE GRENIERS



C'est le samedi 15 septembre que le centre du village s'est animé ! Dès le début de l'après-midi les stands se sont achalandés, le groupe d'animation a allumé le four à pizzas pour y cuire de beaux et bons gâteaux aux pruneaux, symbole de ce week-end du Jeûne!

C'est sous un soleil agréable que chacun a pu visiter les stands, chiner, boire un verre et manger une tranche de gâteau... superbe ambiance et le

temps y a été pour beaucoup !

Une fois le soir tombé et les stands démontés, le village s'est retrouvé au collège et sous la houlette du groupe d'animation, un repas composé de bouchées à la reine, riz et salade mêlée a été fort apprécié, particulièrement par Olivier qui a été pris sur la photo ci-contre en flagrant délit de gourmandise...

Belle réussite à nouveau pour les dames du groupe qui pensent réitérer, une prochaine année, une animation de ce genre, tant elle a été appréciée.....

Merci à toutes les dames qui s'engagent pour faire vivre ces moments de convivialité dans le village.



Nous entendons dire ici ou là : oh cette année il y a moins eu d'animation que d'habitude..... C'est vrai que les animations sont plus ou moins importantes et nombreuses en fonction des idées mais



aussi du temps que nous, les organisatrices, pouvons y consacrer. Mais sachez que nous faisons au mieux pour que cette tradition perdure, car nous savons bien que vous appréciez ces moments...

Pas encore de programme pour l'an prochain, mais si vous avez des idées, des désirs, nous sommes à votre écoute et attendons volontiers vos propositions.

WEEK-END À VILLARS-FONTAINE

Festival d'art, du vin et de la gastronomie à Villars-Fontaine, ou d'un Villars à l'autre



Rencontre avec de gentilles personnes pleines d'énergie et de bonne volonté, découverte d'une très belle région, d'un charmant et pittoresque village, des danses et costumes locaux, dégustation de vins de Bourgogne, de quelques spécialités du coin et même de notre célèbre repas vaudois jambon, saucisson, haricots secs revisité à la façon bourguignonne. Et surtout, plaisanteries et rires au programme.

Petit quiz pour tout savoir sur le voyage du 4 et 5 août 2012 :

1. Qui a dit lors du premier banquet : «- Simone, j'ai fait une tache...» ?
2. Qui a dit, assis sur un banc de la place du village après avoir fait trois fois le tour du marché et donc tout vu : «- Qu'est-ce qu'on s'embête, on se dirait dans un voyage casseroles-couvertures chauffantes.» ?
3. Qui a dit au paysan qui moissonnait son petit champ de 40 hectares : «- Est-ce que je peux faire un tour dans votre New Holland TX 68?»
4. Qui était le champion du «banc bourguignon» et faisait si bien «ainsi-si font-font les petites marionnettes» avec ses grosses menottes?
5. Quelles personnes ont d'abord, perdu l'usage de la parole puis ensuite, failli mourir de rire en voyant une gentille bourguignonne apporter l'accompagnement du jambon à l'os soit nos traditionnels haricots secs qui s'étaient transformés en fayots sans sauce, cuits simplement à l'eau ?
6. Et lorsque les danseurs traditionnels bourguignons annonçaient qu'ils venaient chercher des danseuses dans le public, qui a dit : «- Je sors un moment pour fumer une cigarette.» ?
7. Quels étaient les passagers du dernier transport effectué par Olivier pour rejoindre les logements à Nuits-Saint-Georges ?
8. Lors de ce transport, qui a dû sortir la tête et les épaules par la fenêtre afin de gagner un peu de place pour qu'Olivier puisse accéder à son levier de vitesses ?
9. Qui a compris l'expression «la moutarde me monte au nez» en mangeant la moutarde de Dijon locale de la même manière que la Thomy de chez nous?
10. Qui a dû s'aguiller par-dessus la grille de l'hôtel parce qu'ils n'étaient pas à la bonne entrée?



WEEK-END À VILLARS-FONTAINE, SUITE

Festival d'art, du vin et de la gastronomie à Villars-Fontaine, ou d'un Villars à l'autre

Réponses au quizz : 1. Jean-Michel / 2. Jean-Claude / 3. Jean-Michel / 4. Cédric / 5. Sylviane et Simone / 6. Toutes les dames de Villars-le-Comte / 7. Jean-Michel, Cédric, Sylviane, Jean-Pierre et Clairelise. Six dans la voiture ? Zut! Un de trop! / 8. Clairelise / 9. Tous ceux qui ont l'habitude de manger de la Thomy et même les autres semble-t-il / 10. Ruth et Jean-Claude



BIENVENUE À...



... **famille Léchaire et leur petite Norah, âgée de 4 ans.** Ils ont construit un appartement dans la ferme des parents de Silvia, M. et Mme Barberio, à la sortie du village côté Forel-sur-Lucens.

C'est tout récemment qu'ils se sont installés dans leurs nouveaux murs. **Cordiale bienvenue à eux!**



FÉLICITATIONS À....

M. Edmundo Garcias Fernandes et Mme Ana Lucia de Jesus Cacador qui se sont marié le 4 août 2012. Ce couple habite dans le studio de la maison qui se trouve à côté du temple.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



ANNIVERSAIRES...

11

En 2013 ils souffleront **80 bougies : Madame Georgette Chevalley & Monsieur Roland Martin.**

Joyeux anniversaire et bonne suite à eux deux !

18 ans : ils vont atteindre leur majorité en 2013 et nous leur souhaitons bon vent et plein succès pour leur formation professionnelle et leur avenir :

Mathieu Pidoux et Christoph Strebel



NOCES D'OR....

Toutes nos félicitations et nos vœux les meilleurs à **Mme et M. Paukovics** qui vont fêter en 2013

50 ans de mariage

ANNIVERSAIRES

Les 90 ans de Madame Forney..

Le hasard a voulu que le jour de l'anniversaire de Madame Forney soit un dimanche..... Celle-ci ayant émis le souhait que la Municipalité invite toute la population du village pour un apéritif dinatoire, l'occasion était belle de fêter notre nonagénaire le dimanche 15 juillet, jour de son anniversaire !

Le hasard ayant décidément très bien fait les choses, ce fût sous un magnifique soleil que les festivités commencèrent vers 18 heures.... Pour se terminer, pour certains, fort tard dans la nuit !



Après un discours de bienvenue de notre Syndic, les invités ont pu apprécier le beau buffet préparé par les dames du village qui avaient concocté plein de belles et bonnes choses « maison » comme le veut la tradition chez nous. C'est une jubilaire pimpante, souriante et heureuse qui a été accueillie chaleureusement par tous et félicitée comme il se doit.



Un grand merci à Mme Forney d'avoir associé tout le village à ce bel anniversaire et on lui souhaite, ainsi qu'à Olivier, une bonne santé et encore beaucoup de bons moments parmi nous.



12

Les années se suivent et... se ressemblent... en tous cas pour ce qui est de fêter nos nonagénaires !



En 2013...

Madame Juliette Bulloz

fêtera ses 90 ans le 27 janvier

Nous lui souhaitons, de la part de toute la population, un très bel anniversaire et lui adressons nos meilleurs vœux de santé.